

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
LYON
CS93311,
69427 LYON CEDEX 03

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public

à

Cabinet d'avocats DEHAN-SCHINAZI
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :

Rédacteur :

Maître,

Par courrier du 09/12/22, vous sollicitez l'annulation de l'amende forfaitaire majorée dont fait l'objet votre client,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois 006096 CONDUITE D'UN VEHICULE SANS LAISSER UNE DISTANCE DE SECURITE AVEC LE
VEHICULE QUI PRECEDE ART.R.412-12 §I. §II C.ROUTE. ART.R.412-12 §V, §VI C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à

, en date du

par procès verbal n°

dressé par

avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après avoir examiné attentivement votre réclamation, j'ai décidé d'annuler l'amende forfaitaire majorée
contestée, et de classer sans suite cette affaire.

J'ai également informé les services de la Trésorerie Lyon-Amendes qui, le cas échéant, rembourseront votre client.

Les points retirés sur le permis de conduire de _____ seront restitués.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à LYON CEDEX 03, le 03/01/2023

